

BRETAGNE

Information de la Mission régionale d'autorité environnementale de BRETAGNE sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune du Vieux-Marché (22)

n° MRAe 2017-004830

La MRAe Bretagne n'a formulé aucune observation, à l'issue du délai de trois mois qui lui était imparti, concernant le dossier mentionné ci-dessus, reçu le 28/03/2017.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site Internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 28/06/2017 La Présidente de la MRAe de la région Bretagne

Françoise Gadbin